

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2023 B 01504

Numéro SIREN : 951 244 490

Nom ou dénomination : B&L.P

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt 709

2024000703  
28

Formulaire obligatoire, article 53 A  
du code général des impôts.

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SID 2023

Désignation de l'entreprise : EURL B&L.P 014  
 Adresse de l'entreprise : 4 RUE MARCEL PAGNOL 59223 RONCO Durée de l'exercice précédent \* 1 1

Numéro SIRET \* 

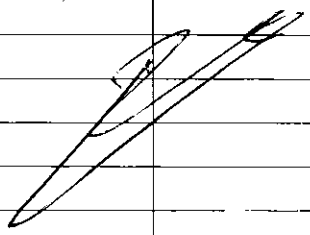
9	5	1	2	4	4	4	9	0	0	0	0	1	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Néant  \*

				Exercice N clos le:	
				31/01/2024	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 500 000	1 500 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	1 500 000	1 500 000
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	239
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	CREANCES	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	43 652
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	43 890	43 890
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	CA		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	CB		
	Écarts de conversion actif *	CN	CC		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	CA	1 543 890
Renvois : (1) Dont droit au baï :		2 Part à moins d'un an des immobilisations financières actives : CP		(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :	

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

*Le Gérant*  
*J. BENOIT-LEJON*



SAGE Experts-comptables, janvier 2023 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		EURL B&L.P		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 500 100 .....)	DA	1 500 100		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	30 698		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 530 798		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 745		
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 347		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	13 092		
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 543 890		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation hôte	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	13 092			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Fin liste)

DGFIP N° 2052-SID 2023

Formulaire obligatoire, article 55 A du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise :		EURL B&L.P		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	25 227	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		25 227	EK	25 227
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	25 227
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	4 730	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY	15 000	
	Charges sociales (10)			FZ	7 199	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *		GA	
			} - dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	26 928	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(1 702)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	32 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	32 400	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	32 400
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	30 698

④

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SI 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL B&L.P.		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>			(VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIIE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			IIIG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>			(VIII)	IIII	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					(IX)	
Impôts sur les bénéfices *					(X)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				IIIL	57 627	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				IIIM	26 928	
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				IIIN	30 698	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IIHY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIIG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		IIHP	
			- Crédit-bail immobilier		IIHQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IIJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IIK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIIX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IIIC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			IID	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (1.3)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5	7 199
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					
				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					
				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

**ANNEXE**

Période du 01/03/2023 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/09/2023

**PREAMBULE**

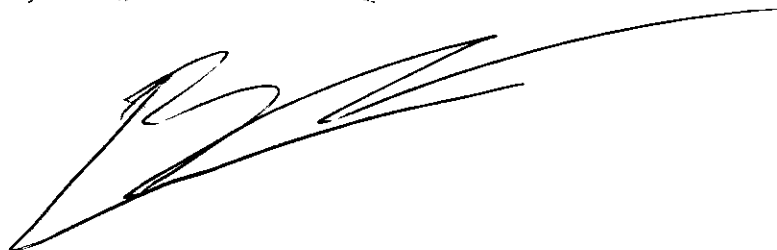
Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 1 543 890,32 E et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de 30 698,32 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 04 mois, recouvrant la période du 01/03/2023 au 30/06/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**

Le Gérant,  
A. Benoit PETIAU



**SOMMAIRE**

Période du 01/03/2023 au 30/06/2023

Edité le 27/09/2023

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges à répartir sur plusieurs exercices

## ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

## ANNEXE

Période du 01/03/2023 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/09/2023

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

**1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

**ANNEXE**

Période du 01/03/2023 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/09/2023

**1.2 - CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

## 3 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	238	238	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1	1	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>239</b>	<b>239</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 745	1 745		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 750	6 750		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	4 597	4 597		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 092</b>	<b>13 092</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

## 4 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

## 4.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225
Dettes fiscales et sociales	6 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	6 975

## 4.2 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2023 4 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois	28/02/2023 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>	1 500 100				
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	25 227				
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>	30 698				
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>	30 698				
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>	30 698				
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>					
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	22 199				

Observations complémentaires

## ANNEXE

Période du 01/03/2023 au 30/06/2023

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 27/09/2023

## 5 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL BQG	972 000		33,33	1 500 000	1 500 000					32 400
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

## "B&L.P"

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
au capital de 1 500 100 euros  
Siège social : 4 rue Marcel Pagnol – 59223 RONCQ  
R.C.S. Lille Métropole : B 951 244 490  
SIRET 951 244 490 00011

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Exercice clos le 30 JUIN 2023

-:-:-

---

#### TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 juin 2023, soit 30 698, 32 euros, comme suit :

- Dotation de la Réserve Légale	1 534.92
- Dividendes	29 000.00
- Autres Réserves	163.40

L'associé unique propose de mettre en paiement à compter de ce jour, un dividende d'un montant de 0, 1933 euro par part. Il reconnaît avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle l'absence de distribution aux parts depuis la constitution de la société.

---

Pour copie certifiée conforme.

Le Gérant,

M. Benoit PETIAU

